



# Mini-camp séjour accessoire : SEJOUR FILM

Du mardi 19 aout au 21 aout 2025



Projet pédagogique et de fonctionnement

## >Les caractéristiques

**Type :** Mini-camps faisant l'objet d'une déclaration SDJES

**Période, durée :** du mardi 19 au jeudi 21 août 2025 , soit 3 jours et 2 nuits

**Lieux, Localisation :** camping « l'Oratoire » à Latour de Carol

**Encadrement :**

SCHMITT Justin : Directeur – DE AMM et Surveillant de baignade

Julien Rodriguez : animateur- licence Staps-Surveillant de baignade

**Contenu :**

Séjour découverte et création d'un film en milieu montagnard

**Capacité :**

10/17 ans : 24 enfants(ados-passerelles)

**Capacité modulable en fonction des inscriptions**

**Lieux d'activités :**

-Camping l'oratoire à Latour de Carol

- Randonnée autour de Latour de Carol

## >Les objectifs pédagogiques

- Favoriser la découverte du milieu montagnard avec des activités sportives type randonnée.
- Permettre la création d'un mini film à travers plusieurs activités liées au cinéma.
- Permettre aux jeunes de se rencontrer et de vivre un temps de vacances ensemble.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'implication au sein de la vie en collectivité.



<b>Objectif généraux</b>	<b>Objectif opérationnel</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<b>Favoriser la découverte du milieu montagnard avec des activités sportive type randonnée.</b>	<p>-Découverte du camping, apprentissage des règles de vivre ensemble en campement.</p> <p>-Sensibiliser les enfants à la pratique de l'activité sportive en montagne (trail, randonnée, préparation physique...)</p>	<p>Les activités étaient-elles adaptées et suffisantes ? Ont-ils fait des retours sur les efforts à fournir ?</p> <p>Est-ce que les jeunes étaient attentifs ? Est-ce qu'ils se sont intégrés à la vie du campement ?</p>
<b>Permettre aux jeunes de se rencontrer et de vivre un temps de vacances ensemble.</b>	Favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants et les jeunes au sein du séjour : <i>jeux, veillée, préparation des repas participer à des moments d'échange, favoriser la mixité sociale.</i>	<p>Est-ce que les jeunes se sont soutenus etentraidés ? se sont-ils investis ? Est-ce que les adolescents ont soutenus les passerelles ? les ont-ils aidés à s'intégrer ?</p>
<b>Permettre la création d'un mini film à travers plusieurs activités liés au cinéma.</b>	<p>-découverte de la création d'un « mini film » avec réalisation d'un scénario, des différents rôles (réalisateur/comédiens/prise de son/prise de vues /montage final)</p> <p>-Permettre aux jeunes de s'investir dans la création de leur propre film</p>	<p>Est-ce que les jeunes se sont impliqué dans les différentes étapes de réalisation du projet ?</p> <p>Est-ce que les jeunes ont adhéré au projet cinématographique ? Ont-ils accepté de jouer différents rôles dans la création ?</p>
<b>Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'implication au sein de la vie en collectivité.</b>	<p>Organiser des règles de vie négociables (droits et devoirs) avec les jeunes ainsi que des règles non négociables (sécurité, santé)</p> <p>Instaurer des relations de confiance entre jeunes, et animateurs. Les accompagner et être à leur écoute.</p> <p>Informersur la nature et le déroulement des activités</p> <p>Comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé en bivouac (toilette, équilibre alimentaire...)</p>	<p>Comment était l'ambiance au sein du groupe ? Est-ce que les jeunes ont été impliqués et quelles responsabilités ont-ils prise ? Les jeunes ont-ils participé à l'élaboration des règles de vie ? Ont-ils respecté ces règles de vie ? Comment s'est passée la relation jeunes / animateurs? Certains ont-ils rencontré des difficultés ? A-t-on répondu à leurs attentes ? Les informations sur les différentes activités et leur déroulement ont-elles été données et comprises ? Les règles d'hygiène et de santé ont-elles été respectées?</p>

## > Le Déroulement du séjour

*Il est construit pour le public. L'organisation d'un séjour allie convivialité, rencontre, échange et engendre également une dynamique qui peut perdurer à l'année.*

### Mardi 19 Aout 2025

7h45- 9h00 : Accueil des jeunes à l'accueil de loisirs « Joan Cayrol »  
9h30 : Départ bus pour le camping « l'Oratoire » à Latour de Carol  
10H-12H : installation du camp, règles de vie  
12h00 : Repas tiré du sac  
13h00 – 14h00 : Temps libre  
14h00 – 16h00 : première activité « tournage » au camping et les alentours  
16h00 : Goûter tiré du sac  
16h30 – 18h00 : prises de vue pour le film  
18h00 : Temps d'hygiène  
19h00 -20h30 : Préparation du Diner et Repas  
20h30 - 21h30 : Veillée ou prises de vue pour le film  
22h00 : 22h30 : Coucher

### Mercredi 20 Aout 2025

9h00 : Lever, Petit-déjeuner  
9h30-10h30 : rangement du camp  
10h30 : Randonnée autour de Latour de Carol et prises de vue pour le film  
12h00 : Repas tiré du sac  
13h00 - 14h00 : Temps libre  
14h00 - 16h00 : Randonnée retour village et prise de vue sur Latour de Carol et à la riviere  
16h00 : Goûter tiré du sac  
16h30 - 18h00 : Temps d'hygiène et temps libre  
18h00 -20h30 : Préparation du Diner et Repas  
20h30 - 21h30 : Veillée Gauloise  
22h00 : 22h30 : Coucher

### Jeudi 21 Aout 2025

9h00 : Lever, Petit-déjeuner  
10h00-11H : rangement du camp  
11h30-12H30 : prise de vue autour du camping  
12h30 : repas tiré du sac  
13h-15H : temps libre et grands jeux  
15H- 16H30 : retour au centre en bus  
16H45 : retour au centre Joan Cayrol de Palau de Cerdagne

### Les principales étapes de l'organisation du séjour:

Inscription du public.  
Préparation du séjour et définition de l'organisation.  
Préparation du matériel et de la logistique  
Trajet  
Prise de possession des lieux  
Définition des règles de vie  
Application du planning d'activités et du déroulement du séjour  
Respect des objectifs précités  
Rangement  
Retour et rangement+ bilans

## > L'hébergement, la restauration et la vie quotidienne

**Hébergement:** L'hébergement se fait sous tente. Les garçons et les filles sont séparés. Les jeunes seront également en fonction des effectifs regroupés par tranche d'âge. Les jeunes devront respecter le matériel et les lieux (environnement) et devront « **faire ensemble** » pour gérer la vie quotidienne (autonomie et responsabilisation). La restauration est fournie quotidiennement par le centre de loisirs. La vie quotidienne est organisée autour de règles de vie négociables et non négociables, construites par et pour les jeunes au début de séjour.

## > Le rôle de l'animateur

### Rôle de l'Animateur / Encadrant

**Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective du public encadré**

Les référents de chaque groupe ont en permanence avec eux :

- les dossiers de chaque enfant
- les fiches sanitaires tout au long du séjour.
- De l'eau, une pharmacie avec un registre des soins.
- Son téléphone portable activé avec les numéros utiles (autres animateurs, SAMU, pompiers etc...)

**L'animateur a pour rôle de motiver, d'aider, d'encourager, de valoriser chaque personne et doit tenir compte de l'individualité de l'enfant et du jeune au sein du groupe.**

L'animateur doit veiller au mieux à la sécurité physique et affective de chacun.

**Il est garant de la vie quotidienne, du respect des règles de vie établies (les négociables et non-négociables décidées auparavant) au regard des objectifs pédagogiques du projet.**

Chaque animateur a obligation de rendre compte quotidiennement du déroulement de la journée passée et de participer activement au temps de bilan établi à l'issue de la journée.

L'animateur est force de proposition et apporte des solutions aux problématiques posées. Il est le garant de la bonne application du projet pédagogique.

### **Autorisations et sécurité**

Pendant le séjour, la directrice sera en présence des documents relatifs à l'organisation :

#### A savoir :

- Projet pédagogique et de fonctionnement du séjour,
- Copie du récépissé de déclaration du séjour,
- Attestation d'assurance de la collectivité,
- Listing des enfants et des jeunes participants et dossiers d'inscription,
- Numéros de téléphone d'urgence et registre des soins
- Diplômes des intervenants
- Autres documents

## **>L'organisation matérielle et logistique**

Un **trousseau est distribué aux familles** avec les affaires personnelles à prendre.

### **>IMPORTANT**

**Nous sommes en camping, les tentes « 2 secondes » et les matelas seront transportés en bus jusqu'au camping**

**Prendre l'essentiel du trousseau, les objets de valeurs sont fortement déconseillés (tablette et téléphone et jeux vidéo sont à proscrire)**

**Chaque enfant à la responsabilité de ses affaires.**

**La météo peut rapidement changer : les températures peuvent être froide même en plein été. Pensez à bien vous équiper !**

**PARTICIPATION OBLIGATOIRE LE LUNDI 18 août : Nous préparons le scénario du film et la distribution des rôles !**

**Nous préparons aussi le séjour : répartition des tentes, comment bien préparer son sac, ses affaires...**

#### **Recommandations :**

**-évités les affaires trop fragiles, nous sommes en montagne !**

**-Pas de téléphone et tout appareil électronique (C'est un séjour en montagne, les accompagnateurs auront leurs appareils en cas d'urgence)**

**-Pique-nique du mardi zéro déchets : nous portons nos poubelles, évitez aussi des produits nécessitant une conservation au froid**

**-Tente de randonnée, « tente 2 seconde » et matelas**

**-prévoir de mettre les affaires dans des sacs plastiques (en cas pluie)**

